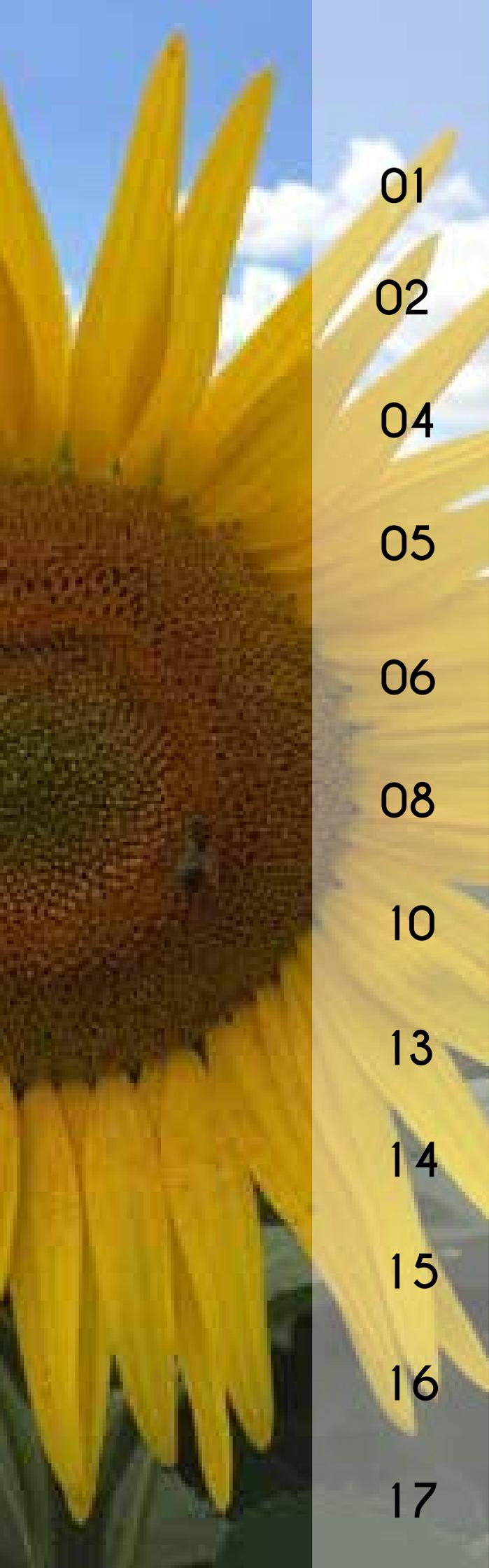


Bulletin Municipal Taponnat - Fleurignac

ETE
2017



SOMMAIRE

- 
- 01 **EDITO - MOT DU MAIRE**
 - 02 **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**
 - 04 **BLOC NOTES**
 - 05 **QUOI DE NEUF À L'ÉCOLE ?**
 - 06 **VIE PRATIQUE**
 - 08 **DOSSIER BUDGET 2017**
 - 10 **VIE COMMUNALE**
 - 13 **ZOOM SUR...**
 - 14 **VIE CITOYENNE**
 - 15 **LES SENTIERS DE TAPONNAT**
 - 16 **CALENDRIER MANIFESTATIONS**
 - 17 **AFFICHE «TAPONNAT EN FETE»**



EDITO

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Après la balade du vendredi 23 juin sur notre commune, initiée par la Communauté De Commune La Rochefoucauld porte du Périgord où nous avons recensé plus de 160 participants, l'été s'installe et s'ouvre devant nous avec déjà quelques périodes que l'on peut qualifier de caniculaire.

Pendant ces 2 mois où les activités associatives ne manquent pas, appelant chacun de nous à participer autant que possible aux fêtes organisées dans notre commune tout d'abord, et en répondant favorablement aux invitations des communes voisines ensuite.

Juillet, c'est aussi le début des vacances pour beaucoup de nos concitoyens. A toutes celles et ceux qui ont la possibilité de partir en France ou à l'étranger, je leur souhaite de passer d'excellents moments en famille et entre amis, loin de leur résidence habituelle et des tracas de la vie quotidienne.

C'est aussi, la fin de l'année scolaire, période appréciée des enseignants et du personnel dédié aux activités scolaires, pour évacuer le stress accumulé pendant des mois. C'est aussi, la période idéale pour tous les enfants, qui libérés des contraintes scolaires, profitent d'un repos mérité en s'inscrivant pourquoi pas, s'ils le souhaitent au centre de loisirs, mis en place par votre Communauté De Commune et qui a choisi cette année TAPONNAT pour prendre ses quartiers d'été. Cela leur permettra de s'évader un peu et de participer dans le cadre de cette organisation intercommunale, à des activités diverses et enrichissantes.

Pour les élus que nous sommes, Juillet est un mois où l'activité communale est encore bien présente. Fin Mars, le Conseil Municipal a validé et voté à l'unanimité le budget 2017, ce qui nous permet d'ouvrir et de poursuivre les chantiers prévus.

Depuis ce jour, notre budget est devenu exécutoire. A l'intérieur de votre magazine, différents éléments budgétaires vous seront distillés afin de satisfaire votre information.

Le 1er Juillet 2017, nous avons inauguré notre nouvelle boulangerie après plus de 8 mois de démarches et de travaux.

Un encart vous explique tous les détails de ce merveilleux projet qui renforce l'attractivité du centre du bourg et concourt à apporter avec le multiple rural une offre de service à nos concitoyens. Il suffit de feuilleter les différents bulletins municipaux ou encore s'impliquer à participer aux nombreuses activités du territoire pour se rendre compte que Taponnat-Fleurignac est une commune où il fait bon vivre et prospérer.

Notre espace communal est bien souvent en chantier ici ou là, pour le bien-être de l'ensemble des habitants, ce qui est une preuve supplémentaire de son dynamisme. Certes, nous ne pouvons jamais satisfaire 100% de la population, mais notre but et l'objectif du Conseil Municipal est d'en fédérer un maximum. Pour preuve, depuis 2001, aucune majoration des taux d'imposition n'est intervenue et ce malgré une augmentation de nos bases qui reste du domaine de l'administration fiscale. Ça, c'est du concret.

Le 20 août 2017, sera la journée consacrée à la fête organisée par la collectivité avec le concours du Fournil de Taponnat, Le Nid du Rossignol, Calitom et du Comité des Fêtes. Je vous invite à réserver et à participer à ce moment festif qui sera clôturé par un magnifique Feu d'Artifice.

Je vous souhaite une très belle période estivale.

Le Maire
Serge JACOB-JUIN

Communauté de Communes

« La Rochefoucauld Porte du Périgord » - Josiane Dexet

Créée depuis le 1er janvier 2017, la Communauté de Communes « La Rochefoucauld Porte du Périgord » a commencé sa lourde tâche par la confrontation des budgets des deux ex-communautés de communes « Bandiat-Tardoire » et « Seuil Charente Périgord ».



La mise en cohérence des orientations et le choix des priorités communautaires tout en respectant l'équilibre du budget et du territoire ont été les objectifs tout au long de ce premier trimestre 2017.

Les réunions qui ont eu lieu au siège communautaire de Montbron en avril ont permis de voter le compte administratif et valider le budget 2017 lors de la séance du 25 avril 2017.

Quelques projets communautaires en cours de finalisation :

- Maisons de santé de Chazelles, La Rochefoucauld, Marthon et de Montbron
- Lotissement ZAE les Hauts du Bandiat, ZAE Charente Périgord et ZAE de Montbron
- Projet des Terrasses de Tardoire
- PLUI Communautaire

Point informations en août :

- > Maison du canoë à Montbron et Château de La Rochefoucauld : des brochures sont à votre disposition en Mairie et à l'Office du Tourisme.
- > Guide vacances, guide de l'hébergement,
- > Découverte des Moulins vivants,
- > Découverte de Montbron, de La Rochefoucauld et de son château
- > Activités vacances pour les enfants de 5 à 12 ans

Une augmentation des taux d'imposition communautaire a été votée

Les commissions « Communications » et « Tourismes et Loisirs » se sont déjà réunies sous l'égide de Monsieur Vallée, Vice-Président Communautaire.

Un nouvel office de tourisme est né « La Rochefoucauld Lez Périgord »

05.45.63.07.45
tourisme@rochefoucauld-perigord.fr

Un nouveau logo pour la nouvelle Communauté de communes est en cours de conception.

2 bureaux d'informations à votre disposition :

- 39 rue de Halles 16110 LA ROCHEFOUCAULD
- Place de l'Hôtel de ville 16220 MONTBRON

PLUi : engagement pour l'avenir

L'engagement et le développement durable des territoires sont aujourd'hui des préoccupations majeures.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est aujourd'hui une réalité, validé par l'ensemble des communes qui composent notre structure communautaire.

C'est un outil de planification pour prévoir et organiser l'ensemble du territoire, sous l'oeil rigoureux de l'Etat, ainsi que pour réglementer son usage. Avec le projet d'aménagement et de développement durable, il traduit le projet des élus sur l'avenir et les enjeux de leur territoire.

Avenir, enjeux, territoire, élus, voici les mots clés de l'action publique;

les mots clés pour comprendre le PLUI.

Le PLUI, c'est le travail des élus. Il est le fruit de nombreuses réunions et débats, une véritable co-construction des espaces de chaque commune.

Ce n'est pas une somme de 14 communes et bientôt 29, mais bien la vision partagée d'un même avenir. Je vous l'accorde, ce n'est pas facile, chacun veut conserver et c'est légitime, un maximum de terrains pour la construction. C'était, et c'est encore, un formidable exercice démocratique.

Le PLUI révèle les enjeux d'avenir. En le transférant à l'échelle communautaire, dans le cadre de la loi NOTRE, les élus ont choisi le réel, qui se moque des frontières

communales, choisi la cohérence du bassin de vie et choisi de penser large, même si cela est discutable et pas toujours confortable.

Le PLUI apparaît comme le maillon charnière qui lie le stratégique, l'opérationnel et le réglementaire, des différents projets de communes, sans oublier aucune d'entre elles.

Le PLUI est un engagement, il engage les responsabilités d'élus bien au-delà de nos mandats, il engage chacun d'entre nous à construire ce monde durable que nous devons à nos enfants et petits-enfants.

Le Maire
Serge JACOB-JUIN

Dans le cas de Taponnat-Fleurignac, on comprend dès lors qu'il ne sera pas possible de conserver une perspective de 23 hectares urbanisables, telle qu'elle existait dans le cadre du PLU.

PLUi : un cadre législatif à respecter

Un document d'urbanisme communal ou intercommunal permet, entre autres, de définir une stratégie de développement pour l'avenir, de classer des terres à bâtir, d'instituer des règles de construction et de préserver le patrimoine bâti et naturel.

La façon d'élaborer les documents d'urbanisme a évolué ces dernières années : les Plans d'Occupation des Sols (POS) sont devenus des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et même dernièrement, sous impulsion de l'Etat, des Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (PLUi). Ces derniers permettent d'établir des choix d'avenir cohérents, à l'échelle de tout un bassin de vie. Le PLUi de Bandiat-Tardoire - qui deviendra à terme celui de La Rochefoucauld - Porte du Périgord - s'inscrit dans cette démarche.

En marge des variations d'intitulé, il est important de noter que le contenu-même des documents d'urbanisme, ainsi que les lois qui les encadrent, ont également changé. La superficie de terres naturelles, agricoles et forestières consommée pour l'urbanisation fait par exemple l'objet d'une attention particulière.

Ainsi, alors que les anciens POS et PLU ouvraient parfois un ensemble généreux de terres à l'urbanisation, l'objectif est aujourd'hui de « resserrer les enveloppes bâties », de s'étendre au minimum.

Cet enjeu se justifie par divers impératifs, définis à l'échelle nationale :

- préserver les ressources agricoles (et donc les

- espaces qui sont consacrés à l'activité agricole),
- favoriser la cohésion sociale (on ne peut pas forcer la cohésion, mais un habitat dispersé ne l'encourage en aucun cas),
- limiter les déplacements polluants (et donc privilégier l'urbanisation assez dense près des services, des commerces, voire des transports en commun).

Il est à noter que l'Etat est particulièrement vigilant quant au respect de ces impératifs et des efforts à fournir en matière de réduction de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers. Un document d'urbanisme jugé trop « laxiste » ne parviendrait pas à voir le jour.

Ces raisons, mises en lien avec les ressources et les perspectives démographiques du territoire, ont conduit les élus communautaires à déterminer une surface « raisonnable » de terres à ouvrir à l'urbanisation.

A l'échelle du territoire de Bandiat-Tardoire, 80 hectares de terres constructibles doivent ainsi être identifiés. Ces hectares sont composés soit de terrains non bâtis / à reconverter à l'intérieur des zones bâties des communes, soit de secteurs à urbaniser en extension des zones bâties des communes existantes. Ils doivent en outre être répartis entre les 14 communes de la communauté de communes, en respectant les capacités d'accueil de chacune.

Bureau d'études
Urbam 33

BLOC NOTES



> SITE INTERNET DE LA COMMUNE :

Une seule adresse officielle
www.taponnat-fleurignac.fr

Depuis le début de l'année, notre commune s'est dotée d'un site officiel, qui regroupe des informations utiles, des descriptifs illustrés des équipements communaux.... Mais aussi le calendrier des manifestations 2017, les associations communales et leurs contacts, les tarifs de la salle socio-culturelle etc....

Bien entendu la liste n'est pas exhaustive et l'équipe municipale s'applique, au fur et à mesure de sa conception, à alimenter ce site des informations les plus actualisées possible. Vous y trouverez ainsi les derniers bulletins municipaux de même que le résultat des dernières élections présidentielles et législatives qui ont eu lieu sur notre commune ...

Une rubrique « contactez-nous » est à votre disposition...N'hésitez pas à l'utiliser ... entre autre pour des suggestions sur le site ... Vos idées seront les bienvenues !

Alors un seul clic !
www.taponnat-fleurignac.fr

> Les numéros des URGENCES

Vous devez composer :

- le 15 pour les urgences médicales
- le 17 pour les interventions de police
- le 18 pour celles des sapeurs pompiers
- le 112 pour tous les appels d'urgence dans l'ensemble de l'union européenne

Ces numéros sont gratuits et accessibles de n'importe quel téléphone. Ils sont aussi valables à bord d'un train, mais en composant le 3117.

La SNCF dispose d'un service de 50 opérateurs à même de localiser votre appel et de faciliter l'intervention appropriée.

~ DIFFUSION BULLETIN MUNICIPAL ~

Particuliers ou entreprises, votre magazine est distribué dans votre boîte aux lettres par les services de la commune.

Problème de réception,
n'hésitez pas à vous rapprocher
du secrétariat.

Pour information, le prochain numéro
sera diffusé en janvier 2018

> Messes à Taponnat-Fleurignac

Il y a un changement dans les dates qui avaient été annoncées dans le journal Municipal Hiver 2016/2017. En raison de la messe de rentrée du Doyenné qui aura lieu le 10 Septembre à 10h30 sur l'esplanade du Château de la Rochefoucauld, (le doyens regroupe les paroisses de la Rochefoucauld; Montbron; Montembœuf), la messe du 9 septembre qui devait avoir lieu à Fleurignac est annulée.

La messe aura donc lieu le 11 Novembre à Taponnat

Quoi de neuf à l'école ? - Chantal Camaret

Cette année encore les « TAP » ont rassemblé beaucoup d'enfants, 72 élèves en primaire et environ une quarantaine en maternelle. Les activités commencées l'année dernière (activités manuelles, jeux de société, bibliothèque, jeux d'extérieur, judo, gymnastique, taekwondo, tarot et sophrologie) ont continué.

Le club couture de Taponnat est intervenu sur plus d'un trimestre, permettant aux volontaires d'apprendre les travaux d'aiguilles. Monsieur Champnier, employé communal, s'est également investi pour animer un club « danse de salon » chaque mardi. Enfin durant le dernier trimestre les enfants ont bénéficié de cours de « hip-hop » grâce à l'intervention de Léa en service civique à l'école.

Les échanges avec le village seniors perdurent au rythme d'une fois par mois.

En ce qui concerne les animations citoyennes, l'association « Ensemble pour un souffle de rêve » nouvellement implantée sur notre commune, a proposé plusieurs interventions pour aborder le problème du handicap, l'ensemble des enfants de primaire y a participé.

La SPA est revenue deux fois, l'UNICEF a également fait deux interventions sur les droits de l'enfant et un projet a été élaboré pour l'année prochaine en collaboration avec cette association. Au mois de mai un club canin a abordé les problèmes de prévention aux morsures canines.

En juin une intervenante du GREF (groupement des éducateurs sans frontières) a rencontré les élèves de CM2 pour leur parler du Sénégal et de l'école dans ce pays.

Enfin, la dernière animation de l'année toujours avec les élèves de CM2 a abordé la fonction de délégué de classe au collège.

Durant l'année scolaire l'ensemble des animatrices des TAP ont élaboré un projet autour d'un « hôtel à insectes » ; élaboration de l'hôtel, recherche sur les insectes, observations dessins et créations de fiches explicatives, enfin les enfants de l'atelier jeux de société ont imaginé et créé un jeu ayant pour thème les insectes.

Et à la rentrée ?

Dans le flou des dotations, qui pourraient être allégées, voir supprimées, la municipalité a choisi de reconduire la semaine des 4,5 jours, en accord avec les autres établissements scolaires du canton afin de ne pas pénaliser le centre de loisirs, et de maintenir les TAP gratuitement pour l'année scolaire 2017/2018.

Enfin, suite à une réunion avec les représentants de parents d'élèves il a été décidé que les tickets de cantine seraient reconduits.



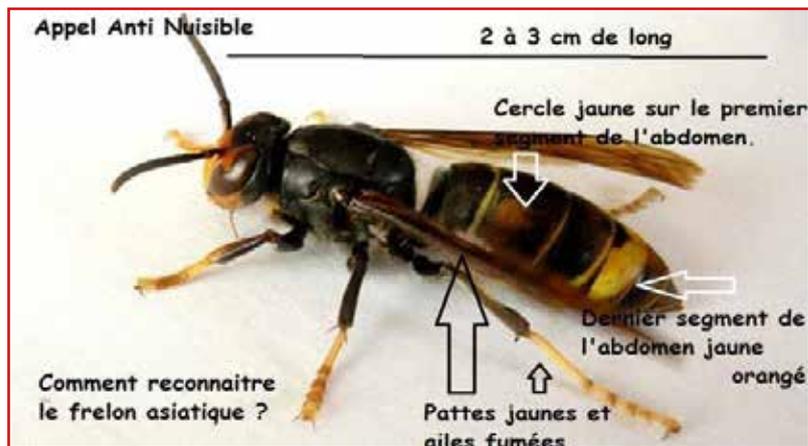
VIE PRATIQUE

Tondre ... sans gêner ses voisins

Passer sa tondeuse à gazon, ou tout autre engin motorisé, c'est possible du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h, le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

Pour le bien de tous, merci de respecter et de s'imprégner de ces directives.

> APPRENEZ À RECONNAÎTRE LE FRELON ASIATIQUE



Le frelon asiatique mesure de 20 à 30 millimètres avec un thorax brun noir, un abdomen brun cerclé d'un liseré jaune et d'un autre brun orangé. Le dessus de la tête est noir, la face orange et l'extrémité des pattes jaunes. Il n'est pas plus agressif que les autres espèces sauf si on le chasse avec des gestes brusques ou si l'on s'approche de son nid.

En 2017, le Conseil Départemental s'est totalement désengager pour la lutte et la prolifération du frelon asiatique. Le Conseil Municipal a pris acte de ce désengagement. Il continuera néanmoins sous certaines conditions de prendre en charge entre le 1er juillet et le 1er novembre la destruction des nids à hauteur de 50%.

RENSEIGNEZ-VOUS EN MAIRIE



Frelon asiatique: comment s'en protéger

S'il n'est pas plus dangereux pour l'homme que son cousin européen, le frelon asiatique est un redoutable prédateur pour les abeilles, donc une menace pour l'écosystème.

> UNE PROPAGATION EXPONENTIELLE

Apparue dans le Lot et Garonne en 2014, le Frelon asiatique est désormais présent sur tout le territoire. Une expansion logique quand on sait que chaque nid produit environ 500 futures reines. Certes la plupart d'entre elles meurent mais il en reste suffisamment pour fonder de nouvelles colonies. Un nid en donne en moyenne sept autres l'année suivante.

EN CAS DE PIQÛRE, DÉSINFECTEZ PUIS APPLIQUEZ UNE CRÈME ANTI-DÉMANGEAISONS. SI LES SYMPTÔMES ÉVOQUENT UNE ALLERGIE (GONFLEMENT, MALAISE GÉNÉRAL, PALPITATIONS...), APPELEZ IMMÉDIATEMENT LE 15.

> L'ENVOL DU FRELON EN 4 TEMPS

Début Mars : des futures reines bâtissent un premier nid de la taille d'une orange dans lequel elles pondent. C'est à ce moment là qu'il faut vérifier vos rebords de toit, sous les auvents, etc....

A partir de mai : les ouvrières commencent à naître et à agrandir le nid pour accueillir la colonie en croissance très rapide jusqu'en juillet.

Courant août : la colonie déménage vers un nid secondaire bâti entre temps par les ouvrières le plus souvent en hauteur dans les arbres. Ovale, couleur bois mort, il peut mesurer 1 mètre de haut et contenir plus de 2000 insectes en période de pic d'activité. Caché bien souvent dans le feuillage, on ne le remarque qu'à l'automne, lorsque les feuilles tombent.

A partir d'octobre : les futures reines quittent le nid pour se cacher pendant l'hiver. Le reste de la colonie meurt.

L'été..... Adoptez les bons réflexes !

L'été est là, avec le soleil, les vacances, les repas pris entre amis ou avec la famille mais aussi son lot de risques liés à la chaleur, aux baignades et aux insectes qui sévissent souvent l'été.

Alors comme tous les ans, adopter les bons réflexes...

Santé Publique France met à votre disposition plusieurs documents (affiches, dépliants, brochures qui présentent les moyens de se protéger en cas de hausse importante des températures.

Vous y trouverez des conseils de prévention utiles et spécifiques à destination des personnes âgées dépendantes mais aussi des dépliants adaptés au public en situation de handicap.

Il vous est possible de vous procurer gratuitement ces documents via la procédure de commande expliquée ci-dessous*. Ces documents sont consultables et téléchargeables sur le site [santepubliquefrance.fr](http://inpes.santepubliquefrance.fr/canicule/outils.asp) : <http://inpes.santepubliquefrance.fr/canicule/outils.asp>

Quelques règles toujours actuelles :

- > Eviter de sortir entre 11h et 16h
- > Rester dans un endroit frais et aéré
- > Boire régulièrement de l'eau (même sans éprouver la sensation de soif)
- > Pour les personnes qui connaissent une personne seule dans leur entourage, leur rendre visite régulièrement.

**Pour commander :*

1. Connectez-vous sur <http://moncoupon.santepubliquefrance.fr/>
2. Saisissez les identifiants suivants : FAU255966UEMZ

Attention : vous ne pouvez commander qu'une seule fois avec cet identifiant. Pour d'autres commandes auprès de Santé publique France, il vous est possible de créer votre compte depuis notre site : <https://selfservice.santepubliquefrance.fr/> rubrique « Créer votre compte ».

Les commandes seront traitées dans la limite des stocks disponibles jusqu'au 31/08/2017

OPTIQUE 16 A DOMICILE

Opticienne diplômée depuis 20 ans, j'ai créé OPTIQUE 16 A DOMICILE en mai 2016.

Sur Rendez-vous, chez vous ou sur votre lieu de travail, je prends le temps de vous proposer des lunettes optiques et solaires (plus de 250 modèles), adaptées à vos besoins, vos activités et vos contraintes : distance de travail, vision sur écran ou tablette...

Plus besoin de vous déplacer, une alternative très recherchée aujourd'hui.

Avec OPTIQUE A DOMICILE, je vous apporte l'expertise d'un opticien traditionnel avec le service de proximité en plus (déplacement sans frais pour un devis dans un rayon de 25 kms autour de Brie).

Pour plus d'informations :

OPTIQUE 16 A DOMICILE

THOS Florence

06 22 29 77 65

optique16adomicile@hotmail.com



OPTIQUE 16 A DOMICILE



Dossier Budget 2017

Serge Jacob-Juin

La commune de Taponnat a adopté en Conseil Municipal d'avril 2017 son budget de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2017. Il s'équilibre à 988 162 € en fonctionnement, et le budget d'investissement s'élève à 931 000 €.

Une situation financière saine et stable. La commune mène une politique rigoureuse de gestion de ses dépenses de fonctionnement depuis maintenant plusieurs années déjà afin de préserver des capacités d'investissement suffisantes sans actionner le levier fiscal. Ceci malgré la baisse de l'ensemble des dotations (environ 16 000 € en 2017).

Néanmoins, la maîtrise des dépenses de la collectivité ne doit pas pour autant s'accompagner d'une dégradation des services rendus à la population. C'est bien là où réside toute la difficulté de la démarche.

Poursuivre le mécanisme

« Épargne, autofinancement, recours à l'emprunt mesuré, dépenses maîtrisées »

Le triple objectif du conseil Municipal s'arc-boute sur un principe défini maintenant depuis plusieurs années et qui a porté ses fruits :

- > Ne pas sacrifier l'investissement
- > Préserver la qualité des services aux habitants (la délocalisation de la nouvelle boulangerie en est le meilleur des exemples)
- > Ne pas accroître la pression fiscale

Mais la commune a la chance en ces temps difficiles d'avoir une bonne santé financière de par la maîtrise de sa dette et ce depuis de nombreux exercices. Cela est dû à la capacité de la collectivité de dégager chaque année une épargne qui vient directement financer les investissements.

Jusqu'à quand ?

Mais la question que l'on pourrait tous se poser : jusqu'à quand cela va t'il durer ?

La fusion des deux communautés de communes va nous obliger à l'avenir à harmoniser nos taux.

Il y a de ce fait des communes « gagnantes » et d'autres communes « perdantes », et ce pour une durée de 12 ans (décision du Conseil Communautaire).

Nous y reviendrons le moment venu !!!

SITUATION FINANCIÈRE COMPARATIVE DE LA COMMUNE DE TAPONNAT-FLEURIGNAC

Les ratios de niveau - Montant en EURO par habitant pour une même strate

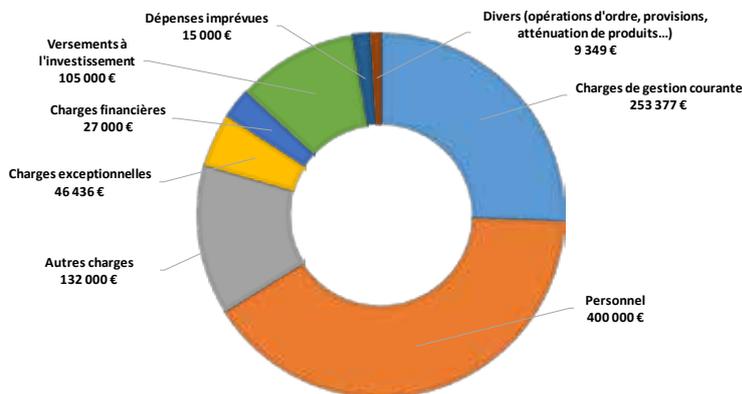
	Commune	Département	Région	National
Capacité d'autofinancement	138	128	138	147
Excédent de fonctionnement capitalisé	144	86	114	123
Encours total de la dette au 31.12.2016	376	395	546	582
Annuité des dettes bancaires	43	71	87	87
Fonds de roulement en fin d'exercice	426	311	360	397

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les principales dépenses portent sur :

- > les charges de gestion courante : 253 377
- > les charges de personnel : 400 000
- > les autres charges : 132 000
- > les charges financières : 27 000
- > les charges exceptionnelles : 46 436
- > les versements à l'investissement : 105 000
- > les dépenses imprévues : 15 000
- > divers : 9 349
(opérations d'ordre, provisions, atténuation de produits...)

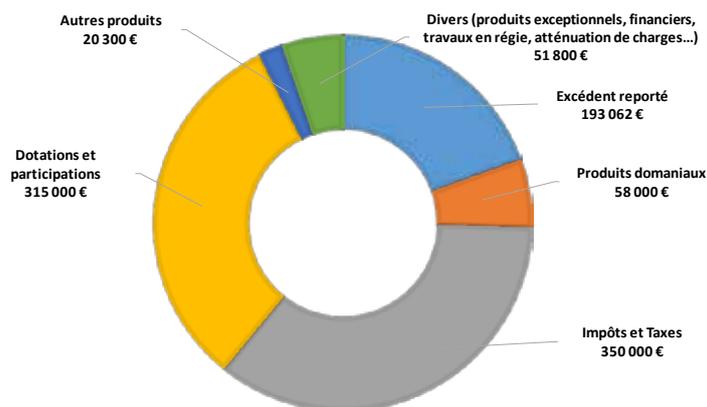
TOTAL : 988 162



Les recettes proviennent essentiellement :

- > excédent reporté : 193 062 €
- > produits domaniaux : 58 000 €
- > impôts et taxes : 350 000 €
- > dotations et participations : 315 000 €
- > autres produits : 20 300 €
- > divers : 51 800 €
(produits exceptionnels, produits financiers, travaux en régie, atténuation de charges...)

TOTAL : 988 162 €



LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

La collectivité poursuit ses investissements et lance de nouveaux projets sur le territoire pour transformer et embellir la commune.

- > Travaux sécuritaires RD 60 - 2ème tranche : 200 000 €
- > Projet aménagement cheminement doux avec effacement des réseaux (soumis à l'avis du comité d'effacement - 1ère tranche : 97 000 €
- > Aménagements divers (Pave, travaux de voirie, réfection monument aux morts, ateliers municipaux, éclairage public, travaux en régie, batiments publics, site internet...) : 150 000 €
- > Toilettes publiques : 35 000 €
- > Acquisition matériels divers : école, restaurant scolaire, salle socio-culturelle, ateliers municipaux : 25 000 €
- > Construction Boulangerie - 2ème phase + aménagement Multiple rural : 390 000 €
- > Signalétique (rues et habitations) - 1ère phase : 17 000 €
- > Achat + aménagement local de la Chasse : 17 000 €



TAXES LOCALES *(inchangées depuis 2001)*

Taxe d'habitation 2017 = 7.92
 Taxe foncier bâti 2017 = 17.92
 Taxe foncier non bâti = 56.43
 (2001 = 57.43)





VIE COMMUNALE

ATTENTION NOUVEAU NUMÉRO PROVISOIRE

Josiane et Dominique vous accueillent du Lundi au Samedi de 7h00 à 14h00 et de 15h30 à 20h00 et le Dimanche de 7h30 à 13h30.

Vous y trouverez leur merveilleuse pétrisane, ainsi que des viennoiseries et pâtisseries.
Le magasin est fermé le Mercredi toute la journée.

05 17 79 10 68

lefournildetaponnat.sarl@sfr.fr



NOMS ET NUMÉROS DE RUES *bientôt partout dans notre Commune*

En 2017 et 2018, la Commune va améliorer la dénomination et la numérotation des rues et lieux-dits. C'est un projet important qui va être mené en collaboration étroite avec La Poste, le partenaire majeur dans cette opération.

Dans notre Commune, il existe encore trop de voies sans numéro, et parfois même sans nom. Les enjeux sont importants pour tous : l'intervention des premiers secours et des soins, l'accès des facteurs, les livraisons pour les particuliers et pour les entreprises. Cette normalisation de l'adresse permet la géolocalisation précise des habitants et des entreprises, une nécessité avec le développement du e-commerce et des services à la personne.

Tous les foyers concernés seront tenus informés au fur et à mesure de l'avancement du projet. Chacun devra alors diffuser sa nouvelle adresse à ses correspondants. Vous pourrez le moment venu demander conseil à votre facteur ou vous rapprocher de la Mairie.



VIE COMMUNALE



Inauguration de la Nouvelle Boulangerie

Josiane Dexet

Samedi 1er Juillet 2017, la Municipalité entourée d'élus, d'artisans, de représentants des associations communales, amis et parents des gérants...se sont réunis pour « couper » le traditionnel ruban tricolore marquant ainsi l'ouverture officielle du nouveau « Fournil de Taponnat ».

Le discours ému de Mme Josiane PICHON, gérante de la boulangerie qu'elle tient aux côtés de son compagnon Mr Dominique THIBIER, était empreint de joie, de fierté et de gratitude envers la municipalité qui a choisi de faire confiance à l'avenir de ce commerce essentiel à la vie de la commune.

Mr le Maire a rappelé le coût de cette opération : environ 450 000 € financés par un emprunt de 150 000 € + 70 000 € d'auto-financement, le reste par diverses subventions de l'Etat, du Département et de l'Europe.

Après donc un an de travaux, de réunions de chantier et de péripéties...., le Fournil de Taponnat a ouvert ses portes au sein de ses nouveaux locaux ! Plus vastes, plus clairs, parfaitement adaptés aux nouvelles normes, la nouvelle vitrine climatisée met en lumière les pains et pâtisseries appréciés des Taponnacois et bien au-delà.

Les abords de la Boulangerie eux aussi ont été aménagés : outre les jardinières de fleurs qui agrémentent l'arrivée au centre bourg, un arrêt minute et un vaste parking sont à disposition des clients. La municipalité de Taponnat-Fleurignac souhaite réussite et prospérité au fournil de Taponnat qui, avec ces nouveaux locaux, devrait donner un nouvel essor à son activité.

Sa proximité avec le Bar Tabac Le Nid du Rossignol devrait également apporter un regain de dynamisme à notre centre bourg.



> **La bibliothèque de Taponnat-Fleurignac**

Les heures d'ouverture uniquement pendant les périodes scolaires :

- > le Mardi de 16h30 à 18h00
- > le Samedi de 10h00 à 12h00

La cotisation est de 3.50 € pour les adultes et gratuite pour les enfants.

2800 ouvrages, dont 800 acquis durant ces deux dernières années : terroir, policiers, biographies, livres pour enfants...

La bibliothèque de Taponnat a signé une convention de partenariat avec la médiathèque de La Rochefoucauld, nous permettant ainsi d'obtenir un prêt de 90 livres 3 fois par an. De plus, grâce aux différents dons et aux achats effectués par la mairie, nous sommes actuellement en mesure de vous offrir un grand nombre de nouveautés.

Si vous avez des demandes précises concernant les auteurs, les titres ou le type de livre souhaité, merci de faire votre demande à la bibliothèque. Nous restons à l'écoute des adhérents pour les acquisitions à venir, n'hésitez pas à nous informer de vos souhaits.



RENSEIGNEMENTS :
CAMARET CHANTAL : 06 70 35 64 03
PRIGENT JEAN-YVES : 06 42 34 88 53

> **Cette année, Taponnat accueille le Centre de Loisirs Intercommunal**

Cet été, l'Accueil de Loisirs La Rochefoucauld Porte du Périgord ouvre ses portes du lundi 10 juillet au vendredi 18 août 2017. Des semaines remplies d'animations, d'activités que les enfants aiment retrouver chaque année, des moments forts avec les grandes sorties mais aussi des grands jeux et des surprises. L'équipe d'animation reçoit vos enfants à l'école de TAPONNAT de 7h30 à 18h30.



● **CONTACTS : ACCUEIL DE LOISIRS LA ROCHEFOUCAULD PORTE DU PÉRIGORD**
 ● **1, AVENUE DE LA GARE - B.P. 50014 - 16110 LA ROCHEFOUCAULD**
 ● **06 73 74 16 26 - WWW.ROCHEFOUCAULD-PERIGORD.FR**
 ● **ALSH@ROCHEFOUCAULD-PERIGORD.FR**

ZOOM SUR

La dernière cabine téléphonique devient « CABINE A LIVRES »

- Chantal Camaret

Pour favoriser le partage et la lecture, la municipalité a implanté une « Boîte à livres » dans la cabine téléphonique sur la place de l'église de Fleurignac.

Quelques étagères permettront aux personnes qui le souhaitent de déposer un ou plusieurs livres et à d'autres d'en emprunter gratuitement.

Pas besoin de carte d'abonné, ni de respecter les horaires d'ouverture; le stock de la « Boîte à livres » devrait se renouveler au gré des emprunts et des dons des utilisateurs invités à déposer à leur tour des livres. La bibliothèque s'engage également à alimenter le contenu de cette « Boîte à livres » avec les « doublons » disponibles.

Le principe est simple :

Vous avez 3 solutions :

- Prendre un livre
- Donner un livre
- Donner et prendre un livre

Les consignes de bon fonctionnement :

La « Boîte à livres » est basée sur le don, le partage de la culture et de l'esprit civique. Pour que cela fonctionne, il faudra respecter les quelques règles suivantes :

- > Le dépositaire d'un livre ou d'un magazine renonce à sa propriété.
- > Les livres seront déposés en petite quantité (2 maximum) et pris en petite quantité (2 maximum).
- > Seuls les livres ou magazines en bon état seront déposés.
- > La « Boîte à livres » étant accessible à tous, il est interdit d'y mettre des ouvrages pornographiques, sectaires ou présentant des idées extrémistes.

Ce concept existe déjà aux États-Unis, en Angleterre, en Allemagne et dans de nombreuses villes Françaises, nous avons souhaité l'expérimenter dans notre commune rurale et nous espérons que cette expérience collaborative sera accueillie positivement et appréciée par tous.



Josiane DEXET - Serge Jacob-Juin

Cette nouvelle rubrique, que nous avons souhaité intégrer au bulletin municipal mettra l'accent sur des sujets divers et variés tels que le respect de l'autre, de l'environnement, de notre planète...

Pour ce premier article, nous avons souhaité vous faire part de l'état des dettes envers la commune.

La municipalité dans son ensemble, doit faire face régulièrement à des impayés qui, cumulés, finissent par atteindre des sommes plutôt « rondettes » (assainissement, cantine, bus scolaire, etc...).

L'ensemble des Taponnacois doit donc, en un sens, « éponger » la dette de quelques personnes....

Insouciance ? Oubli ? Impossibilité de régler ? Honte d'aborder le problème ?

La municipalité est bien entendue consciente des aléas de la vie (maladie, chômage, déménagement,...) qui peuvent générer des difficultés financières à tout moment dans l'existence d'une famille.

A ce titre, les personnes en difficulté ont été, pour une grande partie, invitées à venir en parler, afin de trouver ensemble la solution la plus adaptée à chaque situation. Les échéanciers ont permis à certains de régler entièrement leurs dettes et cela les honore tout particulièrement.

N'est-ce pas de la responsabilité de chaque citoyen de « payer » les services dont il bénéficie ?

Le Maire et son Conseil Municipal se sont vus confier la lourde tâche de gérer « l'argent public » et en particulier celui de la commune de Taponnat-Fleurignac. Il est utile de rappeler que ces mêmes personnes que vous avez élues, n'ont pas de jugement à porter sur les personnes administrées et invitent chaque personne en situation « délicate » à venir en parler et, ensemble, nous trouverons, sans aucun doute, la solution la plus satisfaisante pour tous.

Lors du prochain numéro, nous aborderons le gaspillage alimentaire.

LES SENTIERS DE TAPONNAT-FLEURIGNAC

Jennifer Gaillard

10.4. Sentier des Crêtes 10.5 km

Départ : Place de la mairie

A voir : Le château privé du XIVe siècle, l'église St Martial et son bénitier classé, anciens fours à chaux le long de la RD942, l'ancienne gare de Taponnat, Bois de Quatre-Vaux, Point de vue sur le bois de Glory, Vallée de la Bellonne

Bordée au nord-est par l'ancienne voie romaine, Taponnat-Fleurignac est traversée par la voie ferrée Angoulême-Limoges sur laquelle elle possédait une petite gare.

La Bellonne serpente la commune d'est en ouest jusqu'à se perdre dans les gouffres formés par le sous sol calcaire de la région. Le calcaire et la voie ferrée ont favorisé l'implantation de fours à chaux sur la commune, toujours visibles.

Appréciée pour son patrimoine naturel et historique, la commune compte deux châteaux, l'un dans le bourg de Taponnat, l'autre à la Bourdelière. Les deux églises de la commune ont été restaurées.

10.4.

10.3. Sentier de St Martial 7 km

Départ : Place de la mairie

A voir : Le château privé du XIVe siècle, l'église St Martial et son bénitier classé, l'ancienne gare de Taponnat, trace sur un rocher d'un pas de St Martin en colère (entre la Logeauda et la Fabrique), anciens fours à chaux le long de la RD942

10.3.

10.5.

10.5.

10.5. Sentier de Fleurignac 9.5

Départ : Eglise de Fleurignac

A voir : L'église Saint-Rémy du IXe siècle, son lavoir et son puits dans la presqu'île de la Bellonne, Vue sur le château de Bourdelière du XVe siècle, Logis de la Montée, croix de La Gagie, Hameau de Beaumont.



Eglise de Fleurignac



Mairie de Taponnat



Eglise de Taponnat

CALENDRIER MANIFESTATIONS

Manifestations 2nd semestre

Août

Dimanche 20 : Fête de la commune organisée par la Municipalité

Septembre

Samedi 9 : Randonnée nocturne avec repas par étape - Comité des Fêtes

Vendredi 15 : Concours de Belote – Club des Sages

Samedi 16 : Concours de Belote - Amicale de Pétanque

Samedi 30 : Soirée – Tennis Club

Octobre

Dimanche 1er : Loto – Ecoles

Samedi 7 : Soirée «Années 80» - US Taponnat Foot

Dimanche 15 : Repas des aînés

Dimanche 22 : Loto - Club des Sages

Vendredi 27 : Concert - Chœurs et orchestre «Carmina Burana»
avec «Les Cordes d'Argent» de Saint-Pétersbourg

Samedi 28 : Fête d'Halloween - Comité des Fêtes

Novembre

Dimanche 5 : Bourse de jouets – Ensemble pour un souffle de rêve

Vendredi 10 : Concours de Belote – Anciens combattants AFN

Samedi 18 : Soirée «Années 80» - MCP Les Tony's

Vendredi 24 : Concours de Belote – Club des Sages

Samedi 25 : Loto – Comité des Fêtes

Décembre

Vendredi 8 et samedi 9 : Week-end Téléthon

Samedi 16 : Soirée Gym - Fit'Ing

Jeudi 21 : Repas - Club des Sages

Dimanche 31 : Réveillon de la St Sylvestre - Comité des Fêtes

TAPONNAT. EN FÊTE!



- BUVETTE -
- GLACES -

- CONFISERIE-
- RESTAURATION RAPIDE-

- ORGANISÉ PAR LA MUNICIPALITÉ -
AVEC LA PARTICIPATION DES COMMERÇANTS DE TAPONNAT, LE NID DU ROSSIGNOL
LE FOURNIL DE TAPONNAT, CALITOM ET LE COMITÉ DES FÊTES

6h00 :
Bric à Brac

Emplacement gratuit

A partir de 16h30 :
Marché de Pays

Composez vous-même votre repas !
(pain, vin, huîtres, fruits, viande, saucisson, melon, miel
charcuterie, pineau, escargots cuisinés, légumes, magret...)

Attractions diverses

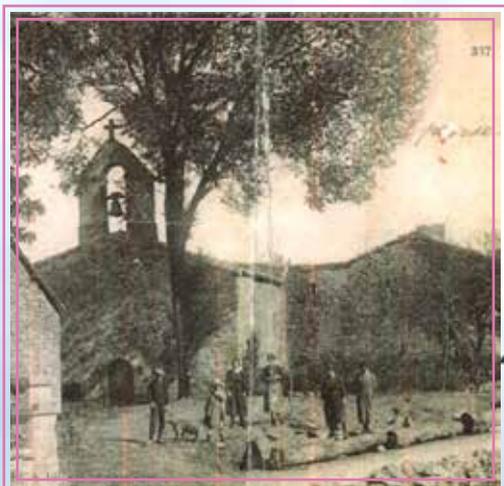
- Initiation au tir (toute la journée)
- 4 structures gonflables (toboggan, structures à élastiques, aire de jeux «Mickey et ses amis»)
- Baptêmes de quad
- Balade en calèche et poneys
- Jeux d'autrefois avec l'Association l'Ah.Toupie
- Présence d'un remouleur

21h20 :
Cinéma en plein air

Projection du film
« Belle et Sébastien : l'aventure continue »
Réalisé par Christian Duguay
Transats à disposition



23h00 :
FEU D'ARTIFICE



*Bulletin Municipal - Mairie de TAPONNAT-FLEURIGNAC (16110) -
ÉTÉ 2017 - Tirage 800 exemplaires*

Directeur de la publication : Serge JACOB-JUIN
Ont participé à ce numéro : Serge JACOB-JUIN, Josiane DEXET, Emmanuel
CELLOUDOUX, Jennifer GAILLARD, Christelle JOLLIVET, Christine BOUTAUD,
Anne-Lise VOISIN, Chantal CAMARET
Secrétaires : Maryse VALLAT, Sophie LAFONTAINE
Mise en page : Elodie JACOB-JUIN
Impression : AGATE COMMUNICATION